

Noyarey

NUMÉRO 21 4^E TRIMESTRE 2014

actu

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE



Nouvelle salle polyvalente le grand chantier est lancé

- Mairie** : une agence postale communale prochainement en service
- Centre-village** : place à la phase de concertation avec les habitants
- Rythmes scolaires** : retour sur leur lancement

ARRÊT *sur images*

les événements du trimestre

1 02 septembre

Rentrée scolaire

Les deux écoles de Noyarey ont réouvert leurs portes en ce 2 septembre pour recevoir près de 200 élèves nucérétiens. La grande inconnue pour tous, enseignants comme familles, était les nouveaux rythmes scolaires voulus par le Gouvernement et mis en place sous la direction municipale du maire et de Gisèle Frier, adjointe en charge de la vie scolaire.

2 04 septembre

Tournoi départemental de pétanque

Les terrains de pétanque de Noyarey ont accueilli le tournoi départemental des triplettes vétérans mixtes. 51 équipes étaient présentes à la grande satisfaction du président du club nucérézien, Patrick Commère. Les services techniques de la ville ont préparé le terrain afin qu'il accueille les compétiteurs dans les meilleures conditions.

3 05 septembre

Forum des associations

Chaque année à la rentrée, les associations de la ville se retrouvent au gymnase Charles de Gaulle pour présenter leurs activités à de nouveaux membres. Aldo Carbonari, adjoint au maire en charge de la vie associative a organisé cette grande messe associative avec réussite.

4 25 septembre

Point d'étape du dispositif "voisins vigilants"

La sécurité étant la première de nos libertés, être voisin vigilant renforce le dispositif de surveillance du territoire de la ville. La Gendarmerie reste l'élément central de la protection des biens et des personnes et elle s'associe à ces mesures. Etaient également présents à cette réunion le maire, l'agent de police municipale, Marie-Agnès Suchel et Jean-Marie Camacho.

5 03 octobre

Visite des écoles par l'équipe municipale

Denis Roux, le maire de Noyarey, s'est rendu dans les deux écoles, accompagné de Gisèle Frier, adjointe aux écoles et de Tatiana Mathieu, coordinatrice enfance-jeunesse en mairie. L'objectif, un mois après la rentrée, était de constater la bonne application des activités péri-scolaires dans le cadre des nouveaux rythmes.



Sommaire



dossier

4-5

la commune
au quotidien

6-11

c'est ma planète

12

du côté
des services techniques

13

du côté
des associations

14

infos
pratiques

15

l'agenda
des manifestations

16

Noyarey
actu



n°21 4^e TRIMESTRE 2014

Bulletin trimestriel d'information de la commune de Noyarey
Mairie, 75 rue du Maupas 38360 Noyarey
Tél. : 04 76 53 82 01 - Fax : 04 76 53 89 97
Courriel : accueil@noyarey.fr - www.noyarey.fr

Directeur de la publication : Denis Roux
Rédactrice en chef : Sandrine Scolari
Responsable de la communication : Eric Chassery
Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : Nathalie Bellon, les associations de la commune

Crédit photos : Mairie, EC, Nathalie Bellon, DR
Comité de relecture : Marie-Agnès Suchel, Annick Chevallet
Maquette et mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales par l'Imprimerie des Eaux Claires, Echirolles. Dépôt légal à parution.

ÉDITO



2014 s'achèvera bientôt : ce fut une année riche en événements qu'ils soient municipaux ou associatifs. On ne peut pas dire que Noyarey se soit endormie, mais j'aime voir notre commune évoluer et débattre !

Noyarey en 2014 n'est plus le village que j'ai connu dans mon enfance, mais c'est sans doute le sens de la vie que le changement. Grenoble, la ville-centre de notre agglomération, n'a jamais été aussi proche : que ce soit par les moyens de communication que par son attractivité et les échanges journaliers que nous entretenons avec elle. A partir du 1^{er} janvier 2015, Grenoble Alpes Métropole sera

une superstructure intercommunale, l'échelon le plus abouti en termes de transferts de compétences : une métropole. Pour les 440.000 habitants des 49 communes de l'agglomération le changement se fera sentir sur des aspects pratiques : les voiries, l'activité économique, les réseaux, l'aménagement de l'espace (dont les Plans Locaux d'Urbanisme et les Projets d'Aménagement et de Développement Durable) qui ne seront plus des domaines de compétences des conseils municipaux. Nous conserverons la délivrance des permis de construire ou la police de stationnement pour ne citer que ces aspects, mais il est certain que nous devons penser "agglomération" dans de nombreux cas. C'est ainsi qu'avant le transfert au 1^{er} janvier 2015, nous avons souhaité écouter vos remarques et modifier le Plan Local d'Urbanisme partout où cela était nécessaire. Dans deux mois la Métro sera en charge de ce domaine de compétences et nous préférons aller au bout de la démarche engagée avec vous.

Devons-nous regretter cette métropolisation ? En avoir peur ? Certainement pas. C'est là le sens de la mutualisation des hommes et des équipements dans un bassin de vie commun. Les élus communautaires, dont je fais partie avec Marie-Agnès Suchel, ma 1^{ère} adjointe, réfléchissent désormais aux problématiques des habitants de toute l'agglomération.

Aujourd'hui les travaux de la nouvelle salle polyvalente battent leur plein. Pour financer cet équipement, nous avons fait appel à des collectivités extérieures telles que le Conseil Général. Demain, les rapports avec la Métro seront du même ordre : anticiper et réfléchir l'avenir ensemble afin de mettre en commun des équipements qui pourraient servir à tous. Je salue l'engagement de mon équipe municipale pour mener à bien ce projet pour Noyarey : les choses ne furent pas toujours facile et les embûches juridiques nombreuses... Le sens de l'intérêt général l'a heureusement emporté devant les tribunaux.

J'ai néanmoins un regret en cette période : le sectarisme de certains face au travail d'Annie Henry et du Comité des fêtes pour la fête du village. Trop nombreux furent ceux qui ont aimé croire les rumeurs lancées ici et là sur tous les sujets imaginables et inimaginables. L'animation de notre commune en a fait les frais avec l'absence de beaucoup pour une fête qui se veut populaire et solidaire. Je vous disais en ce début d'édito que Noyarey a changé par rapport à mon enfance. Certes, mais j'ai espoir que cette terre de cœur ne soit pas devenue égoïste et repliée sur elle-même. Je ne cesserai d'être actif pour qu'elle reste un lieu de vie agréable et de partage.

Enfin j'aurai plaisir à croiser beaucoup d'entre vous au sein de la mairie prochainement. Début 2015 l'agence postale communale ouvrira ses portes et avec elle la garantie de poursuite d'un service à la population et aux entreprises. Là encore ce projet a été critiqué, il a suscité de fausses informations, mais là encore face à l'ignorance, l'équipe municipale a répondu compétences !

- *Un avenir commun avec Grenoble Alpes Métropole*
- *La salle polyvalente debout face à l'adversité*
- *Dès 2015 : l'ouverture d'une agence postale communale*

Denis Roux

Denis Roux
Maire de Noyarey

Noyarey
actu 4^e TRIMESTRE 2014

3

Nouvelle salle polyvalente le grand chantier est lancé

Depuis la rentrée, les abords du gymnase Charles de Gaulle sont fermés au public et les engins de terrassement sont entrés en action. Nous pouvons dire que les travaux de la future grande salle polyvalente de Noyarey sont lancés ! Retour sur un projet majeur pour la ville :

▶ **Les élus** du précédent mandat et le maire Denis Roux constatent que les infrastructures de la commune ne sont pas suffisantes eu égard aux demandes des associations, des Nucérétains et des scolaires.

▶ **Un groupe de travail** est lancé avec les associations afin de définir les besoins de chacun.

▶ **Un architecte** est retenu pour porter ce projet quant à la maîtrise d'œuvre, ce sera le cabinet grenoblois, Guillaume Girod Architecture. Il s'agit d'un jeune architecte qui vient de réaliser la salle polyvalente de Sucieu en Isère. Il propose un projet à la fois esthétiquement beau, s'intégrant dans la plaine, qui répond aux exigences environnementales et qui satisfait les besoins exprimés par le groupe de travail.

▶ **Fin 2013** les travaux auraient dû commencer mais un recours est déposé par un riverain contre ce projet. Les travaux sont en suspens.

▶ **Juillet 2014** : Un nouveau permis de construire est déposé : il permet d'affiner le projet.

▶ **Rentrée 2014** : un second recours de ce riverain est engagé contre le nouveau permis de construire. Le juge examinera sa demande.

▶ **Septembre 2014** : les travaux démarrent enfin, ils ont pris du retard, mais les procédures juridiques sont parfois longues dans le monde des travaux publics



(exemple le Stade des Alpes, les travaux de la ligne E du tramway à Saint-Egrève, etc...). La sécurité est au cœur des préoccupations des élus du fait notamment de la proximité des écoles, du gymnase et des terrains de sport. Tout est mis en œuvre pour qu'elle soit maximale.

▶ **8 octobre 2014** : le même riverain saisit le juge administratif pour la 3^e fois, cette fois-ci en référé (procédure accélérée). Ce dernier rejette sa demande. Les travaux ne s'arrêteront plus.

▶ **Fin 2015** : les Nucérétains bénéficieront d'un nouvel espace pour porter hauts les ambitions de la ville. Les clubs, associations et scolaires pourront utiliser ce nouvel équipement qui permettra à tous de s'épanouir dans sa passion. La mairie pourra organiser des manifestations et expositions aussi bien dans le grand hall que dans la grande salle. Nous avons franchi un cap pour Noyarey qui dispose d'un fleuron pour la culture, le sport et le bien vivre ensemble. ■

info+

Vous pouvez suivre les travaux de votre salle en direct sur le blog créé par l'architecte sur le site web de la ville rubrique "Grands projets"

Trois questions à Alain Charbit, conseiller municipal délégué aux travaux, aux aménagements des mobilités et des sécurités, à l'eau et à l'assainissement



Les travaux ont commencé mi-septembre, pouvez-vous nous expliquer leur déroulé ?

“Les terrassements généraux ont été terminés à la mi-octobre avec un début de chantier dans d'excellentes conditions (de météo comme de coordination). Le gros œuvre a pris le relais, c'est-à-dire tout ce qui concerne le béton. Cette partie va durer jusqu'aux vacances de Noël. Ensuite nous passerons à la phase menuiserie, toiture, étanchéité, afin de mettre le bâtiment en “clos couvert”. Nous pouvons estimer une phase des ces travaux jusqu'à la fin février. Attention, dans un premier temps notre salle ne montrera que ses contours, il faudra attendre le printemps pour qu'elle se pare de ses habits esthétiques avec la pose de panneaux aux murs (bardage). Ensuite et pour finir, le second œuvre interviendra pour tout ce qui concerne l'intérieur (électricité, carrelages, peintures). Je précise que quinze entreprises vont se succéder sur ce chantier avec une seule interruption aux vacances de Noël. Je profite aussi de cette explication sur le calendrier pour remercier le directeur des services techniques de la ville, David Sgambato, qui est en première ligne sur ce chantier important pour Noyarey. En plus de la mission de maîtrise d'ouvrage, il assure en interne (ce qui est une économie pour la commune) la mission OPC (Organisation, Planification, Coordination). Il avait déjà œuvré en tant que maître d'œuvre partagé sur d'autres chantiers municipaux (bâtiments des services techniques, carrefour Léon Porte, entrée sud de la ville) et je sais qu'avec lui, en binôme avec

l'architecte Guillaume Girod, les choses vont avancer vite et bien”.

Ce chantier se situe dans une zone dense en équipements publics (terrains de sport, gymnase, écoles). Qu'est ce qui est fait pour assurer la continuité d'utilisation de ces structures et la sécurité des usagers ?

“Bien avant le démarrage du chantier, les acteurs concernés se sont réunis pour anticiper les travaux et la mise en sécurité de la zone. Ainsi les entreprises peuvent travailler dans de bonnes conditions tout en assurant la continuité des activités voisines. Le chantier est parfaitement clos et pour nous, municipalité, assurer la sécurité de tous est essentielle. Nous avons alerté les parents d'élèves sur la nécessité du respect des stationnements aux abords des écoles. Concernant le trafic des engins de chantier, un plan de circulation a été mis en place via le chemin des communaux et afin d'éviter les zones habitées et les scolaires. De plus ces camions, dans la mesure du possible, évitent toute livraison aux horaires d'entrée ou de sortie de classes. Nous pouvons vous assurer

que les sportifs, comme les scolaires, pourront continuer de cohabiter sereinement avec le chantier pendant toute sa durée”.

Quand pourrons-nous profiter de ce nouvel équipement ? Les aléas météorologiques peuvent-ils jouer un rôle dans la date de livraison ?

“Tout recours administratif passé (du fait de l'intervention d'un riverain), le seul aléa qui pourrait remettre en cause la durée du chantier est la météo. Nous sommes surtout tributaires de grosses chutes de neige ou de grosses pluies. Evidemment, dans le calendrier primitif nous devons démarrer les travaux plus tôt pour éviter l'hiver pour le gros œuvre, mais nous avons dû attendre la décision du tribunal administratif suite au recours de ce riverain. Heureusement pour les entreprises et pour les coûts de retard que cela aurait engendré, le tribunal nous a donné raison et nous allons tout faire pour être dans les temps. Cela veut dire un an de travaux, pour une livraison à la rentrée 2015. L'automne sera une magnifique saison pour une belle inauguration avec tous les Nucérétains !”



Une nouvelle directrice à l'EHPAD

Depuis février dernier, suite au départ à la retraite de madame Catherine Delmas, madame Dominique Gerbi a pris la direction de l'E.H.P.A.D (Etablissement Hébergeant des Personnes Âgées Dépendantes) de la commune.

Directrice d'une maison de retraite et d'un foyer d'accueil médicalisé avant son arrivée à Noyarey, ses 22 ans d'expérience dans ce secteur lui ont permis de vite s'intégrer à l'équipe en place.

"Notre établissement accueille 80 résidents répartis en six unités distinctes dont deux sont réservées aux personnes atteintes d'Alzheimer et une aux handicapés âgés. Nous hébergeons aussi des personnes valides mais ayant besoin de soins. Notre mission est d'accueillir toutes ces personnes âgées en leur garantissant un espace de vie adapté à leurs besoins. Pour cela 70 personnes travaillent avec nous toute l'année", explique Dominique Gerbi.

"Notre Projet d'Etablissement*", a fait l'objet d'une forte mobilisation de l'équipe, des familles et de la municipalité avant mon arrivée, je l'ai donc tout naturellement poursuivi. Il a donné naissance entre autres aux "Balades Oxygène", consistant à organiser des sorties hors



De gauche à droite : Laurence Di-Candido, secrétaire, Dominique Gerbi, directrice, Fatima Barrose, coordinatrice aide-soignante, Béatrice Gusmini, animatrice

de l'établissement pour faciliter l'intégration des familles. Côté avenir, il prévoit la création d'un pôle Activités Sociales, adapté à l'accueil de jour. Cet accueil spécifique permet déjà de recevoir à la journée dans notre structure des personnes atteintes le plus souvent de la maladie d'Alzheimer pour soulager un peu leurs familles (conjoint ou enfant). Un projet d'installation de bancs supplémentaires aux abords de la résidence est d'ailleurs déjà à

l'étude avec la mairie pour ce groupe.

Enfin, la formation continue est aussi un des volets importants de notre projet. Il permet ce trimestre de former en interne, tout notre personnel sur la "bienveillance" des personnes âgées". ■

*Tous les 5 ans, les E.H.P.A.D repensent leur projet d'établissement. Cet outil indispensable pour tous les acteurs de la structure, répond aux besoins des personnes âgées ainsi qu'aux attentes de l'environnement et des personnes extérieures.

Café des aidants
Seyssins, Seyssinet-Pariset, Fontaine, Sassenage, Veurey et Noyarey
Des espaces d'échanges ouverts à tous ceux qui aident un proche âgé
Un jeudi par mois de 15h à 17h (dates au dos)
Café du centre : 14 Av. Louis Armand, Seyssins, Tram C arrêt "Grand Pré"
ou Le Relais des motards : 34 Av. du Vercors, Fontaine, Lignes 19/06 arrêt "Curie Vercors"
Une participation sous forme d'une consommation sera demandée.
En espérant vous y retrouver nombreux(ses) !

Conseil général de l'Isère
Territoire de l'Agglomération grenobloise - service autonomie
Nicolas SALVADORI - Coordinateur COETA
04 38 12 48 96 - 06 75 27 41 05 ou nicolas.salvadori@cg38.fr
15, avenue Clément Louis Weil - BP 338 - 38010 Grenoble cedex 1

isère
CONSEIL GÉNÉRAL
www.isere.fr

aidants

EHPAD

Venez accompagner les résidents lors de leurs balades

Tous les quinze jours le mardi matin, c'est l'heure de la "Ballade Oxygène" : un moment convivial avec les résidents au cours duquel ils partent se promener accompagnés du personnel de l'EHPAD. Les familles peuvent participer ainsi que les bénévoles. Si vous êtes intéressés, merci de contacter la direction de l'EHPAD "Les Vergers".

11 NOVEMBRE

Belle cérémonie en perspective

Alain Charbit est chargé d'animer un groupe de réflexion pour la commémoration du prochain 11 novembre. Cette journée du souvenir démarrera à 9h45 place Victor Jat. Les participants seront amenés à converger vers le monument situé au cimetière. Au programme : participation des enfants du périscolaire, discours, lecture de lettres par les CM2, clairs, Marseillaise chantée sous la direction d'Annie Henry, présentation de maquettes de la Grande Guerre (Maquette Club Vercors) et buffet à la Clé des champs.

Un point sur la réforme scolaire

Depuis la rentrée le 2 septembre, tous les enfants de maternelle et d'élémentaire ont désormais quatre jours et demi de classe par semaine au lieu de quatre. C'est le cœur de la réforme des rythmes scolaires, pensée par Vincent Peillon, pour oxygéner les emplois du temps surchargés des élèves et leur permettre de mieux apprendre.

Sur Noyarey, avant de mettre en place le dispositif en septembre 2014, la municipalité a travaillé de concert avec les enseignants, les parents d'élèves et l'institution pour proposer un service flexible et gratuit, salué par une majorité de parents présents lors de sa présentation le 9 septembre dernier.

Le choix du mercredi matin, avait été choisi dans le cadre de cette réflexion, par une majorité de parents nuyarétains interrogés via une enquête distribuée à l'école.

Du côté des activités

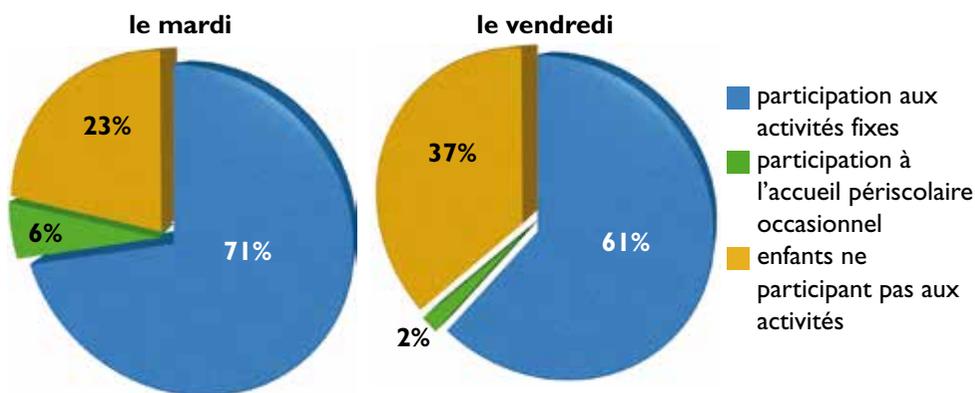
Celles proposées pour cette première session, tennis, pétanque, sophrologie, escalade, journal, rugby, fabrication de fusée et grands jeux ont remporté un vif succès. Retrouvez le programme complet sur le site Internet de la mairie. La rentrée laisse toutefois apparaître quelques marques de fatigue chez les enfants : fini, le repos du mercredi ! Les plus petits en maternelle ont un temps de sieste plus court afin de se rendre aux différentes activités péri éducatives des mardis et vendredis. La municipalité est consciente de l'inconfort que cela engendre auprès des plus petits. Le temps de la sieste est comptabilisé sur le temps scolaire et sous la responsabilité des enseignants. Cette organisation permet de garantir leur sécurité et d'accompagner chaque enfant vers la suite de sa journée.

Du côté des chiffres

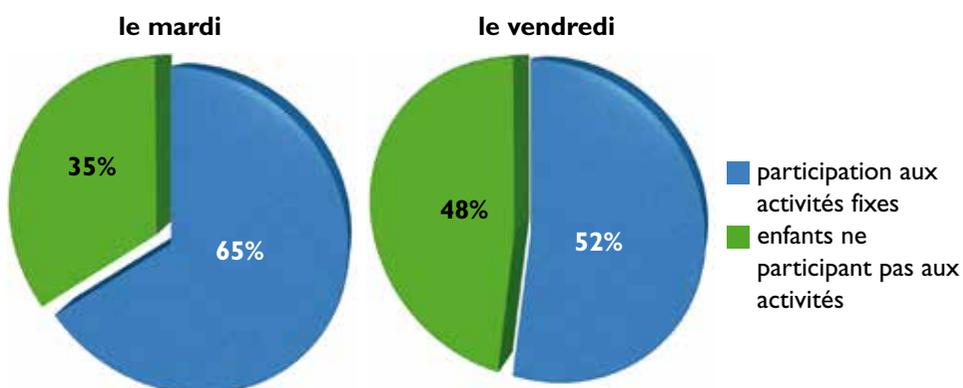
S'il est encore trop tôt pour faire un premier bilan, le service Enfance Jeunesse qui a en charge la gestion des activités péri-éducatives (temps scolaire) et périscolaires (garderie), enregistre déjà un taux de fréquentation important.

Une majorité d'enfants restent aux activités péri-éducatives mises en place depuis le 16 septembre tous les mardis et vendredis de 15h à 16h30. Une légère baisse d'effectif est observée en primaire le vendredi après midi (61% d'enfants sont inscrits sur les activités permanentes et 2% sur l'accueil occasionnel). ■

Répartition des enfants sur les activités en élémentaire



Répartition des enfants sur les activités en maternelle



A noter : Un seul enfant participe aux activités périscolaires occasionnelles le mardi et le vendredi

A SAVOIR

La municipalité a souhaité la constitution d'un groupe de travail composé de deux parents d'élèves par classe, de représentants de l'équipe éducative et de Denis Roux, Maire de Noyarey, Gisèle Frier, adjointe aux écoles et Tatiana Mathieu, responsable des équipes d'encadrement des temps péri-éducatifs et péri-scolaires. L'objectif est d'établir un bilan à la fin de chaque période, de proposer de nouvelles activités et de les valider si elles sont retenues. Le groupe de travail sur les activités péri-éducatives s'est réuni pour un premier bilan le 10 octobre 2014.

la réforme en chiffres

- ▶ 15 agents communaux sont détachés tous les mardis et vendredis de 15h à 16h30 sur le projet, pour seconder les intervenants extérieurs ou animer des ateliers. Ils sont tous titulaires du BAFA (Brevet d'Aptitudes aux fonctions d'animateur) ou en cours de formation.
- ▶ La commune a budgété 10 000 € pour ce trimestre et prévoit annuellement une fourchette de 20 000 à 30 000 € selon les activités retenues.
- ▶ 2 partenariats pour les mercredis avec les Piñts Malins et le Village de l'amitié.

AMÉNAGEMENT

Nouveau centre-village : la concertation est lancée

Fin 2012, le maire et les élus du précédent mandat présentaient aux habitants l'esquisse de plans pour le réaménagement du nouveau centre-village situé à l'emplacement de l'actuel square Charles Ferrère (derrière l'ancien bureau de Poste). Les retours furent très nombreux et cela est bien naturel pour un projet qui redessine le paysage commercial et le centre de Noyarey. Il s'agit surtout d'anticiper l'avenir et de permettre à notre commune de bénéficier d'une offre commerciale de proximité et de créer un univers à cheval entre le haut du village et la plaine. L'ambition est grande et il s'agit d'un projet phare porté par les élus et qui, pour être réalisé, doit être maintenant celui de toute la population. La municipalité souhaite aujourd'hui démarrer une grande réflexion avec toutes les bonnes volontés. Nous vous invitons à rejoindre l'un des

quatre groupes de travail qui sera sous l'animation d'un élu de la majorité et d'un agent municipal. Vous ne pouvez vous inscrire que dans l'un d'entre eux, à savoir : commerces-économie, sécurité-circulation-urbanisme, embellissement-cadre de vie et un groupe de travail spécialement dédié aux riverains. Pour leur bon fonctionnement, ces structures seront limitées à 10 habitants chacune (hors animateurs). Elles ne seront que consultatives et permettront de recueillir des avis plus larges de la part de la population.

Nous vous invitons à vous inscrire à l'accueil de la mairie en précisant vos nom/prénom, adresse, mail, téléphone et bien sûr les commissions choisies dans l'ordre de préférence. En cas de surnombre dans votre premier choix, nous vous proposerons une autre commission. ■

COMMERCE

Marché de Noyarey : un nouveau jour, de nouveaux commerçants

Force est de constater que le marché actuel peut mieux faire. Le fromager/charcutier, Philippe Roux, est le seul commerçant présent depuis le début et a fidélisé sa clientèle, mais hors de ce stand, les tentatives d'implantations se multiplient mais ne prennent pas. Nous devons retenir qu'étant donné les demandes régulières et répétées, le marché séduit. Pour répondre aux attentes de nouveaux commerçants qui ont sollicité une implantation, le marché de Noyarey a été déplacé au vendredi matin de 7h à 13h et maintenu sur la place Victor Jat en attendant une réflexion de transfert vers le nouveau centre village. Il a démarré le 30 octobre avec en plus du fromager/charcutier, un primeur et un poissonnier. Nous vous invitons à leur rendre visite.

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

1^{er} janvier 2015 : la Métro devient une Métropole

Elle en portait le nom sans en avoir les compétences, Grenoble Alpes Métropole devient l'une des douze agglomérations françaises les plus abouties en matière d'intercommunalité et la seule avec Nice à ne pas être capitale régionale. Les métropoles répondent à la loi MAPTAM qui vise à renforcer l'affirmation de ces structures dans le paysage des collectivités territoriales françaises. Au 1^{er} janvier 2015, les 49 communes composant la Métro vont transférer une partie de leurs compétences. Le scénario choisi est celui de l'application stricte de la loi, à savoir un transfert des compétences d'urbanisme, de voirie, des infrastructures d'intérêt communautaire, des zones commerciales et des services de l'emploi. L'attribution des permis de construire, le déneigement, l'éclairage public, la propreté urbaine, les pouvoirs de police du maire en matière de circulation et de stationnement, les espaces verts et l'embellissement restent du domaine communal. Pour Noyarey, après l'assainissement et la compétence "déchets", les habitants devront retenir que l'entretien de l'ensemble des voiries est désormais du domaine de compétence de la Métropole.



GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE

EN BREF

2 infos pour les nouveaux arrivants et les jeunes de 16 ans

Vous êtes nouvel arrivant à Noyarey ou vous venez d'avoir 16 ans, nous vous invitons à venir à l'accueil de la mairie afin de vous faire connaître. Pour les nouveaux habitants, une soirée sera organisée le vendredi 21 novembre afin de présenter la commune, les services de la ville et les associations (merci de vous inscrire préalablement). Pour les jeunes de 16 ans, le recensement est obligatoire.

SÉCURITÉ

Horaires pour la traversée de la RD

Du fait de l'organisation des rythmes scolaires, la municipalité a repensé les horaires de présence d'un agent pour la traversée de la Route départementale par les enfants : 8h15-8h30 ; 11h15-11h30 ; 13h15-13h30 (sauf mercredi) ; 16h30-16h45

LES PETITS BOUTS

L'avenir se pense pour nos chérubins

Un groupe de travail composé d'élus de Noyarey, Veurey et de la Maison des P'tits Bouts étudie actuellement l'avenir de cette structure. Le maire, Denis Roux, a souhaité rassembler ces acteurs afin d'anticiper la demande croissante de places pour nos jeunes enfants. Nous vous tiendrons informés des solutions proposées à la suite de ces rencontres.

FLEURISSEMENT ET EMBELLISSEMENT

Concours de la ville

Bénédicte Guillaumin, conseillère municipale déléguée à l'animation, accompagnée de Béatrice Balmet et de Muriel Bernard-Guelle, anciennes élues et Nucérétaines engagées pour l'embellissement de la ville ont fait la tournée des candidats aux trophées du fleurissement. Les résultats seront donnés au cours d'une soirée conjointe avec l'accueil des nouveaux arrivants, le vendredi 21 novembre à 19h en mairie.

La Poste : une nouvelle agence en mairie

Fermée depuis le 1^{er} trimestre 2014, l'agence postale qui était située face à la mairie traversera la rue du Maupas pour rejoindre l'accueil de la mairie.

Si l'entreprise "La Poste" ne souhaitait plus maintenir une agence en la forme, la municipalité s'est entretenue avec celle-ci afin de voir proposer des solutions au maintien des services. Par la suite, un questionnaire a été distribué à tous les habitants et aux entreprises pour identifier les besoins. Il ressort que dans une très large majorité, les opérations courantes (achat de timbres, retrait de lettre recommandée ou de colis) reviennent en premier. Proposer une agence communale permet d'avoir l'ensemble des services d'un bureau de Poste classique (hors certaines opérations bancaires type mandats internationaux).



Le souci de l'ouverture horaire était également au centre des préoccupations des élus communaux : ainsi, bénéficier d'une agence en mairie permettra de définir un éventail horaire assez large (les horaires précis étant encore à définir). Cette nouvelle agence a été présentée courant septembre à l'ensemble des 19 élus du conseil municipal et elle a été votée au conseil municipal du 29 septembre. Les travaux débuteront prochainement pour une livraison en début d'année 2015. A noter que dès son ouverture, les lettres recommandées et les colis de la commune seront à retirer dans cette nouvelle agence. ■

PORTRAIT D'AGENT

Pascale Martin-Tur, agent postal et administratif

Nouvel agent expérimenté, Pascale connaît particulièrement bien le travail en agence postale communale puisqu'elle exerçait jusqu'à présent à la mairie de Contamine sur Arve en Haute-Savoie. Depuis le 3 novembre, elle a rejoint les effectifs municipaux afin de lancer la nouvelle agence postale et pour renforcer le pôle administratif au service des habitants. Pascale Martin-Tur a 35 ans et deux enfants. Elle aime le contact avec la population et le travail avec les associations. Le lancement réussi de l'agence postale de Noyarey est un challenge qu'elle a à cœur de relever. Nous lui souhaitons la bienvenue et vous invitons à venir la rencontrer prochainement en mairie.



On vous dit tout :

Episode d'eau non conforme à la réglementation à Ezy

Un épisode sans gravité a eu lieu au réservoir d'eau d'Ezy le 11 septembre. Informés par l'Agence Régionale de Santé et la SERGADI, les services municipaux de la mairie ont suivi avec attention cet épisode de pollution dû à des bactéries. Cela n'a concerné uniquement que le point de captage d'Ezy et donc l'eau consommée sur les hameaux. Le retour à la normale a été très rapide avec l'ajout de chlore afin de traiter cette anomalie. A noter qu'aucune information en temps réelle n'a pu être effectuée par la SERGADI, entreprise délégataire, du fait d'un retour à la normale quasi immédiat après le traitement au chlore. Cet épisode a été traité avec professionnalisme par la SERGADI et l'Agence Régionale de Santé.

Pourquoi n'y a-t-il plus de barrières sur le trottoir de Saint-Jean ?

A l'occasion des travaux d'embellissement et de sécurité, des bordures spéciales ont été installées afin d'empêcher tout véhicule de monter sur le trottoir et ainsi éviter de mettre en danger la sécurité des piétons. Une réunion de présentation des travaux avait été organisée plusieurs semaines avant le démarrage de la première tranche pour permettre aux riverains de prendre connaissance du projet et donner leur avis. La question des barrières a été soulevée. Si celles-ci étaient obligatoires du temps où des scolaires fréquentaient les lieux, ceci n'est plus le cas. Poser des barrières sur une telle longueur a un coût financier loin d'être négligeable et avec une sécurité toute relative car étant plus psychologique que réelle. En effet rien n'empêcherait un enfant de franchir la barrière (qui par définition n'est pas un mur) et il est inenvisageable de placer des barrières sur toutes les voiries de la commune. Pourquoi y aurait-il des barrières de ce côté de la route départementale et pas lors de la traversée du village ? La municipalité a pris ses responsabilités aussi bien au niveau de la sécurité qu'au niveau des finances en mettant en place ces bordures infranchissables.

URBANISME

Révision du PLU

Il faut distinguer deux étapes lors de la révision d'un Plan Local d'Urbanisme :

- La concertation : dans le cas de Noyarey, le PLU ayant été approuvé il y a moins de deux ans, la phase de diagnostic initial reste pertinente. Cependant, des remarques peuvent survenir sur le document tel qu'il existe actuellement et peuvent être adressées au maire. Une réunion publique sera organisée et annoncée via le site web et le panneau lumineux. Cette phase de concertation qui a commencé avec la délibération de lancement de la révision le 3 mars 2014, devrait se poursuivre jusque fin décembre 2014.
- La phase d'échange avec la population sur le projet interviendra une fois que le projet de révision du PLU aura été arrêté. Cela permettra d'ouvrir les débats sur la base d'un document concret qui pourra alors être amendé. Cette phase d'échange avec la population sur le projet devrait commencer début 2015 et s'achèvera par une enquête publique.

Budget de l'eau

Lors du compte administratif, notre budget de l'eau présentait un résultat de clôture excédentaire de 35 400€. Nous avons prévu à ce titre un certain nombre de travaux au budget 2014. Ils ont commencé chemin de Galle avec une enveloppe d'un peu plus de 30 000€. Nous couvrirons donc ces travaux sans recours à l'emprunt.

Rappel sur le prix d'un mètre cube d'eau

Avec 77 centimes d'euros par mètre cube, notre commune doit faire face à l'ensemble des constructions (réservoirs), à l'intégration



des remplacements et à l'entretien des conduites. Nous pouvons ainsi répondre à la demande des Nucérétains et à leur sécurité pour la défense incendie. Au total nous devons entretenir près de 17 kilomètres de canalisation. ■

Budget communal

La salle polyvalente

Lors du Conseil municipal du 16 juin dernier, nous avons voté un emprunt de 785 300 € pour financer les travaux de notre salle polyvalente. Compte-tenu de sa haute qualité environnementale, notre projet a été éligible auprès de la banque européenne d'investissement via la Caisse d'épargne. La durée est de 15 ans avec un taux fixe à 3,09 %. L'échéance 2015 sera de 65 600 €. Durant les années 2015, 2016 et 2017 notre désendettement cumulé (échéances d'emprunts) sera de 67 000 €. Ainsi en 2018 la charge de nos emprunts sera inférieure à

celle de l'année 2014. A charge financière équivalente, nous aurons donc en plus une salle polyvalente toute neuve et cela sans recours à la pression fiscale

L'agence postale

L'agence postale viendra prendre place à côté de l'accueil de la mairie dans un espace entièrement réaménagé pour le confort de nos concitoyens afin d'accéder à l'ensemble des services. Les lignes budgétaires prévues au budget 2014 au titre de l'opération d'investissement permettront de réaliser ces travaux dans de bonnes conditions. ■

Noyarey se développe

Noyarey, avec près de 2 500 habitants, évolue continuellement. La plupart des actifs de notre commune travaillent dans le bassin grenoblois et particulièrement dans le centre de la métropole. Noyarey est intégrée à la Métro depuis ses débuts et son développement dynamique suit celui de l'agglomération.

Ainsi les demandes de logement sont importantes. Certes la crise est passée par là, mais les besoins existent. Tout d'abord pour les Nucérétains : les jeunes souhaitant s'installer sur la commune, les seniors qui recherchent une surface plus petite et en rez-de-jardin. Sans compter sur les urbains qui fondent une famille et qui recherchent plus d'espace tout en étant à 10 km de Grenoble. Pendant longtemps, la municipalité a mis en avant la construction d'infrastructures, plutôt que la croissance des habitants : il valait mieux savoir recevoir que construire et se retrouver avec des infrastructures inadaptées. Aujourd'hui les écoles existent, la salle polyvalente va voir le jour, nous pouvons recevoir de nouveaux habitants. Le quartier de Pra-Paris a accueilli des habitants, le nouveau quartier Jorquera constitue un nouvel ensemble de villas et de logements collectifs, un programme est actuellement en construction chemin des Bauches et il y aura des initiatives privées qui répondront aux exigences du Plan Local d'Urbanisme. Les services de la mairie étant attentifs à sa bonne mise en œuvre pour le bien-être de tous. ■

Enquête publique

Une enquête publique, relative au transfert d'office dans le domaine public de voies privées ouvertes à la circulation publique dans des ensembles d'habitations, sera assurée par Claude Schwartzmann, commissaire enquêteur, du vendredi 7 novembre au vendredi 21 novembre. Il tiendra une permanence ouverte au public, en mairie de Noyarey vendredi 07/11 de 13h30 à 16h30, jeudi 13/11 de 8h à 12h, mardi 18/11 de 8h à 12h et vendredi 21/11 de 8h à 12h. Un registre sera mis à disposition du public, en mairie, pendant toute la durée de l'enquête.

Le transport à la demande se développe

Sylvie Szpiek, agent municipal polyvalent à la mairie, sera en charge du service de transport à la demande. Il s'adresse aux Nucérétains âgés d'au moins 70 ans et qui souhaitent se rendre à un rdv médical à Noyarey ou sur les communes avoisinantes (Veurey, Sassenage, Fontaine). Ce service est gratuit sur la commune et facturé 2 € pour des rdv extérieurs. Vous pouvez en profiter tous les après-midis (hors vendredi) de 14h à 17h (modalités à l'accueil de la mairie).



Les cours d'italien ont repris

Nous accueillons notre nouveau professeur, Chiara Clericetti, originaire de la capitale italienne. Trois niveaux sont proposés, du débutant au confirmé les mardis et mercredis soirs. Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire en mairie (04.76.53.82.01) ou par mail.



COMITÉ DES FÊTES

32^e fête du village

Bonne humeur et tintamarre étaient bien au rendez-vous de la 32^e fête du village dimanche 21 septembre. Elle n'a pas rassemblé cette année autant de monde que d'habitude, mais ce fut une fête réussie pour les participants. Les personnes présentes ont pu apprécier les diverses activités proposées par le Comité des Fêtes : démonstration et initiation à la Capoeira et à la Zumba. Les plus jeunes ont profité de la fête foraine, du trampoline et du château multicolore !

Vous avez sans doute aperçu "naviguer" à travers tout le village, une belle gondole remplie d'enfants et son arche Vénitien (confectionnés par la famille Blache) ! Mais aurez-vous reconnu le grand clown qui distribuait des ballons ? Ce personnage mystérieux magnifiquement caché sous son

déguisement bigarré, a longtemps animé les ateliers du club d'échecs de la commune, dont il est resté président plusieurs années. Il s'agissait bien sûr de Nicolas Marjanovic... Même la présidente du Comité des Fêtes, Annie Henry ne l'avait pas reconnu sous son costume ! La mairie a alloué un budget de 3 750 € pour aider à financer cette fête. Bénédicte Guillaumin, conseillère déléguée à l'animation s'est investie dans l'organisation de cette belle journée. Associée à toute l'équipe municipale, elle tient à remercier particulièrement tous les bénévoles qui ont participé à cette 32^e Fête du village et en ont fait un moment de rencontre et de partage.

Et surtout, n'oublions pas l'énorme investissement de la Présidente Annie Henry ; sans elle, la fête ne serait pas aussi belle ! ■

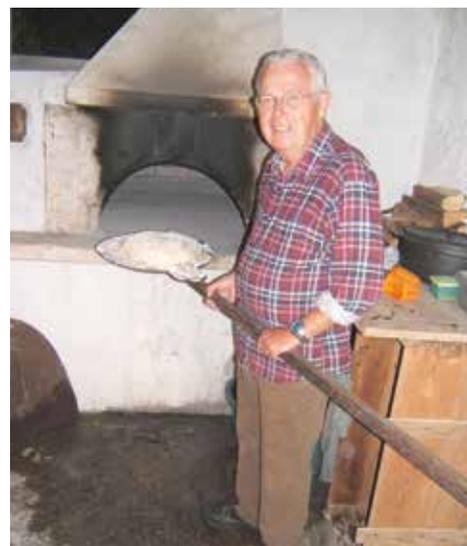
PATRIMOINE

Ezy : un four à pain et des amis

C'est par une belle journée d'octobre que Jean-Luc et Nicole Basset avaient invité quelques anciens du groupe Patrimoine dans leur maison d'Ezy, pour y faire une cuisson collective de pain.

En effet une de leurs dépendances contient un antique four à pain qu'ils n'avaient jamais eu l'occasion de faire fonctionner. Chacun mit la main à la pâte, si l'on peut dire, et la cuisson fut une totale réussite, en bonne partie grâce à Filipa et à Antoine Scarnato boulangers pour l'occasion : pains, mais aussi brioches, tartes et châtaignes

fraîchement ramassées furent ensuite partagées par les convives. Le maire, Denis Roux, Elisabeth Vezzu, conseillère municipale déléguée au patrimoine leur avaient fait l'amitié de leur présence. Ils annoncèrent que la nouvelle commission Patrimoine municipale, ouverte à tout Nucérétain non élu, devrait être relancée dans les prochaines semaines après examen des candidatures. Toute personne intéressée et habitant Noyarey est priée de contacter l'accueil de la mairie au 04 76 53 82 01 ■



ASSOCIATIONS

Le Relais associatif

Le dernier relais associatif s'est tenu le 10 septembre 2014. De nombreuses associations ont accepté l'invitation de la municipalité pour organiser la nouvelle saison. A cette occasion, Aldo Carbonari, adjoint chargé du sport, de la vie associative, de l'animation, de la culture et du jumelage a proposé aux acteurs de la vie associative nucérétaine de constituer des groupes de travail pour réfléchir à des axes d'amélioration afin de :

- repenser l'organisation du forum des associations et de la cérémonie des récompenses
- repenser la page internet existante sur le site de la mairie dédiée aux associations du village
- énumérer les besoins, en lien avec les moyens mis à disposition des associations par la commune
- améliorer les outils de communication et d'information.

La mairie tient à remercier sincèrement tous les dirigeants et bénévoles pour leur investissement et leur engagement au sein de chacune des associations présentes à Noyarey qui constituent un tissu dynamique et participent activement à la vie de notre village.

Permanence médiation

Pour sortir d'un conflit, régler un litige, pensez à la médiation. Accompagné par un médiateur, garant de la confidentialité et de la neutralité, vous pouvez renouer le dialogue et trouver une issue satisfaisante en cas de différent. Eviter la procédure judiciaire, garder l'initiative de décision, pour retrouver la liberté que donne la fin d'un conflit, c'est le but de la médiation. Une permanence a lieu le mercredi après-midi de 14h à 17h, uniquement sur rendez-vous. Plus de renseignements à l'accueil de la mairie.



Le 20 septembre était "le jour de la nuit"

Cette sixième édition du Jour de la Nuit était placée sous le signe de la transition énergétique avec le projet de loi de programmation pour la transition énergétique.

Ouvert à tous, le Jour de la Nuit est une opération de sensibilisation à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé ainsi qu'une prise de conscience du problème de pollution lumineuse. Dans de nombreux endroits partout en France, l'événement a permis la découverte ludique de la faune et de la flore et l'observation des étoiles. En parallèle, les villes ont été invitées à éteindre symboliquement une partie de leur éclairage public.

C'est donc ce qui a été fait dans notre commune, au niveau des hameaux de montagne de Noyarey. Comme l'année dernière, nous avons éteint l'éclairage public aux heures creuses de la nuit (23h-5h) pendant les deux semaines précédant ce jour de la nuit, et puis totalement le samedi 20 septembre. Un groupe d'une trentaine de personnes, toutes générations confondues, s'est retrouvé sur un fabuleux promontoire de Ezy (le réservoir d'eau) pour observer le ciel étoilé et le bassin Grenoblois dont certaines zones se sont éteintes à 21h !

Cette expérience, très concluante, donne donc beaucoup d'énergie pour lancer une opération plus ambitieuse l'année prochaine où de nombreux quartiers tenteront l'expérience et rejoindront cette initiative... Et pourquoi pas, éteindre tout le village l'année prochaine !



Pour aller plus loin :

<http://www.frapna-38.org/images/Veille/2013Livr.PollLum-27.08.pdf>

<http://www.jourdelanuit.fr/Le-Jour-de-la-Nuit-c-est-quoi>



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE



ERDF améliore régulièrement la qualité des réseaux par des travaux de maintenance, d'élagage ou de renforcement. Ces opérations nécessitent parfois d'interrompre temporairement la distribution d'électricité de votre habitation.

ERDF a le souci de vous informer à l'avance de ces coupures d'électricité pour vous permettre de mieux vous organiser : c'est le service Prévenance Travaux.

ERDF en partenariat avec la commune de Noyarey a mis en place sur votre commune ce nouveau service qui offre la possibilité d'être prévenu par mail avant une coupure pour travaux programmés.

Pour bénéficier de ce service gratuit d'ERDF, inscrivez-vous sur le site :

<http://www.erdf-prevenance.fr>

en validant vos coordonnées et en nous indiquant votre adresse mail ainsi que votre numéro de téléphone portable (une option d'envoi par SMS est en cours de développement).

ECLAIRAGE DES VOIRIES PRIVÉES

Ampoules : nouvelles normes

A partir d'avril 2015, les lampes au mercure ne seront plus commercialisées. De ce fait, l'éclairage public des lotissements privés est concerné. Il est important d'anticiper ce renouvellement obligatoire en changeant les luminaires. Ceci fait, les services techniques municipaux assureront la maintenance. Les éclairages communaux ont quant à eux progressivement basculé vers les nouvelles SHP (lampe à vapeur de sodium haute pression). Pour toute question technique merci d'écrire à : dst@noyarey.fr



Les travaux réalisés par nos services

- Campagne d'arrachage d'ambrosie [1]
- Espaces verts : débroussaillage des voiries, tontes, désherbage, entretien des massifs, fleurissement [2] [3]
- Ecoles : câblage internet, nettoyage des façades, traçage des lignes de jeux, dépose et repose des radiateurs dans les classes pour pose du film UV, pose d'enceintes dans la salle audio, manutention pour nettoyage des locaux
- Logements communaux : mises aux normes électriques, réfection d'une cuisine
- Terrain de tennis : remplacement des serrures
- Cabinet médical : remplacement du bloc évier et du placard
- Manifestations : préparation de la Fête du village et du concours de pétanque. Installation du matériel à l'occasion du passage du Tour de France et de la Fête nationale
- Mobilier urbain : installation de deux poubelles parc des biches [4]
- Commerces : traçage d'un arrêt livraison (Les G's) et d'un arrêt minute (épicerie)
- Terrains de sport : mise en place de brosses à chaussures [5], traçage des lignes des terrains de badminton dans le gymnase
- Mise en sécurité du soutènement du pont rue du Maupas [6]

Les travaux réalisés sur la commune

- Remplacement des portes du chalet tennis
- Aménagement de sécurité chemin du Meney
- Remplacement des luminaires du chemin du Meney, du lotissement des Tilleuls et remplacement de l'armoire d'éclairage public
- Arasement d'accotement à la Cuche et réparation des chemins de montagne pour faciliter le déneigement [7] [8]
- En cours : travaux eaux potables et usées chemin de Galle
- Entrée sud : phase 2 et phase 3 (aménagement de surface, embellissement à venir) [9] [10]

Les travaux à venir

- Fin d'année : travaux de l'agence postale communale et de l'accueil mairie
- A l'étude : sécurisation de la voirie des Bauches

Randonnées pédestres

Le beau temps était au rendez-vous pour la reprise, début Septembre, des randonnées pédestres du groupe de Noyarey.

Après une première marche facile dans le Vercors, une randonnée plus sportive était proposée en Oisans, au départ de La Bérarde, dans la magnifique vallée du Vénéon, et, pour les plus téméraires, une rude montée jusqu'au refuge de la Pilatte (2 580m), avec la récompense de la vue stupéfiante sur un grandiose cirque glaciaire descendant à nos pieds, sous la terrasse naturelle du refuge.

Le groupe a aussi participé à deux randonnées : le lac de Crop en Belledonne, et la randonnée bisannuelle SIPAVAG au Sappey en Chartreuse. Remercions les bénévoles accompagnateurs et souhaitons de beaux dimanches ensoleillés à tous ces sympathiques marcheurs ! ■



Maison des P'tits bouts

Pour la semaine du goût qui se déroulait du 13 au 17 octobre, la maison des P'tits Bouts a travaillé sur les couleurs. Chaque journée était sous le signe d'une couleur différente. Le mercredi était la journée "verte" et les enfants des Petits Malins sont venus faire de la cuisine avec nous. Nous avons réalisé des cakes aux olives et de la tappenade que nous avons dégusté tous ensemble après la sieste. Nous avons passé un bon moment convivial tous ensemble.

- **La Maison des P'tits Bouts sera fermée le lundi 10 novembre 2014**
- **Vacances de Noël : fermeture du mercredi 24 décembre au soir au lundi 5 janvier au matin.**

Amicale Club

Une grande activité anime la rentrée du Club de Noyarey avec de nombreux projets. Le 27 septembre, sortie à la journée avec visite de la chocolaterie de La Côte Saint André, déjeuner à Marcolin et après-midi à Saint-Antoine l'Abbaye. En octobre, fête annuelle du Club ainsi que le repas de Noël le 13 décembre. Le voyage en Alsace est concrétisé pour les 5, 6 et 7 décembre prochains avec déjà une vingtaine d'inscrits : marchés de Noël de Strasbourg et de Colmar, route des vins et apothéose avec une soirée extraordinaire au Royal Palace, somptueux Music Hall offrant un voyage vers un monde magique.

Gym volontaire

Comme chaque année la reprise des activités de notre association a eu lieu sur les tables du gymnase à l'occasion du Forum des associations le vendredi 5 septembre. Là nous rencontrons nos anciens adhérents qui viennent signer leur adhésion pour l'année 2014-2015 et qui en profitent pour connaître la date de la reprise des cours. Mais bien sûr, c'est l'occasion également de proposer à de nouvelles personnes toute notre panoplie de séances et surtout leurs horaires. Ces derniers sont très importants car il est difficile, chez les actifs comme chez les retraités, de trouver horaire à sa convenance. A la fin de ce forum chacun est reparti en étant inscrit, soit 70 personnes, ou avec toutes les informations nécessaires pour le faire au fil des séances à venir. Tous ces sportifs ont attendu le lundi 15 septembre, date de la reprise, pour retrouver Chantal au gymnase Charles de Gaulle pour les classiques séances de GV, et à la salle Grand Veymont pour Pilates.

Les séances sont toujours au nombre de sept :

- 3 séances pour la GV au gymnase le mardi de 8h45 à 9h45 et de 10h à 11h et le jeudi de 18h30 à 19h30
- 4 sessions Pilates sont conservées aux mêmes horaires que les années précédentes : pour mémoire le lundi de 17h à 18h, le mercredi de 10h15 à 11h15 et de 11h30 à 12h30 et le jeudi de 20h à 21h.

Et, dès lundi 15, c'est en grand nombre que nous sommes arrivés pour profiter de l'espace du gymnase et des tapis de la salle Grand Veymont pour cette reprise de l'année 2014 2015 qui s'annonce très prometteuse. Alors bon courage à toutes et à tous et excellente année sportive. ■

En préparation également, le futur voyage en mai 2015 en Sardaigne ; plusieurs propositions sont à l'étude. Parlons également du voyage de 2014 à Madère qui a été une réussite. Magnifique île volcanique fleurie et très accueillante ; de nombreuses visites ont jalonné notre séjour : Eira de Serrado et Curral, Tour de l'Est de l'île, visite de Funchal, croisière sur la Santa Maria, celle de Christophe Colomb et final avec restaurant et soirée folklorique. Un séjour bien rempli qui laisse à chacun de très beaux souvenirs. Tous sont prêts à repartir ! ■

infos pratiques

MAIRIE

04 76 53 82 01

Courriel : accueil@noyarey.fr

Site internet : www.noyarey.fr

Horaires d'ouverture de l'accueil au public :

Lundi, mardi, jeudi : 8h/12h - 15h30/17h30

Mercredi : 13h30/17h30

Vendredi : 8h/12h - 13h30/16h30

Samedi : 10h/12h

SÉCURITÉ - URGENCES

Elu d'astreinte : 04 76 53 92 59

Numéro disponible en dehors des heures d'ouverture au public de la mairie

Police municipale : 04 76 95 98 01

Services techniques : 04 76 53 84 53

Gendarmerie de Sassenage : 04 76 27 42 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Centre anti poison : 04 72 11 69 11

Service de l'eau / La Sergadi : 04 76 33 57 35

Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33

Électricité : 08 10 33 33 38

SERVICES PUBLICS

Service local de solidarité : 04 76 70 87 50

Assistante sociale : 04 76 26 36 18

École maternelle La Coccinelle : 04 76 53 93 82

École élémentaire Le Mûrier : 04 76 53 95 71

Cantine : 04 76 53 87 10

Réservation cantine : 04 76 53 73 74

CCAS : 04 76 53 82 01

Bibliothèque : 04 76 53 91 17

La garderie des P'tits Bouts : 04 76 53 90 07

Les Petits Malins : 04 76 53 83 62

Le service jeunesse - APJNV : 04 76 53 73 74

Transport à la demande SEMITAG : 04 38 70 38 70

Quels déchets dans la poubelle verte ?

Info Tri sélectif (appel gratuit) : 0800 50 00 27

Pour les problèmes de collecte : 04 76 12 29 35

Déchèterie intercommunale : 04 76 26 35 67
de Sassenage - Noyarey ouverte le mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 18h30

Déchèterie de Saint-Egrève ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.

Permanences juridiques : Organisées en mairie sur rendez-vous : 04 76 53 82 01.

Permanences de l'architecte conseil

Gratuit, prendre rendez-vous en mairie.

Permanence d'un médiateur : en mairie, les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, sur rendez-vous.

ESPACE SANTÉ

Médecin, D^r Paumier-Desbrières : 04 76 43 26 65

Infirmière, M^{me} Faure : 04 76 53 81 26

Kinésithérapeute, M. Lejeune : 04 76 50 68 32

Ambulance Belledonne : 04 76 53 52 07

Dauphiné Taxi services-Noyarey : 04 76 53 94 37

(transport privé et sanitaire VSL) et 06 79 30 36 98

EHPAD Résidence Les Vergers : 04 76 86 96 60

Cabinet dentaire : 04 76 53 92 36

Pharmacie : 04 76 53 91 15

S.O.S. Amitié : 04 76 87 22 22

MÉDIA

Correspondant du Dauphiné Libéré

Nathalie Bellon : 06 85 35 87 29

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Laurent BARROIL-BRUSSIN

34 place Victor JAT

DP1420024

Extension de 16m²

Accordé le 04/07

Cyril GRAMMAT

274 chemin des Bauches

DP1420027

Clôture

Accordé le 04/07

GT Investissements

180 chemin des Noyers

DP1420028

Modification de façades et de

toitures

Accordé le 04/07

Alain CEPEDA

453 chemin des Bauches

DP1420029

Clôture

Accordé le 04/07

Yvette GALAUDIER

191 chemin du Diday

DP1420030

Division parcellaire en vue de

construire

Accordé le 04/07

Victor DIAFERIA

408 chemin de Pra-Paris

DP1420031

Terrasse et modification de

façade

Accordé le 04/07

Christophe DELMAS,

Diego SEGURA

et Michaël MASCIAVE

80 et 98 rue François

Jorquera

DP1420032

Clôture

Accordé le 08/07

Dominique VINCIGUERRA

103 rue du Pailler

DP1420033

Piscine sécurisée

Accordé le 08/07

Isabelle TINTI

225 rue du Maupas

DP1420034

Modification de façade

Accordé le 23/07

Carol FORCHERON

6 lot le socrate

DP1420035

Modification de façade

Accordé le 23/07

Martine HAIRABEDIAN

759 chem. des communaux

DP1420036

Modification de façade

Accordé le 23/07

Célia SCOTTON

1505 avenue Saint Jean

DP1420037

Abri non clos pour terrasse

d'été et stationnement de

camping-car

Accordé le 23/07

David ROSSI

53 chemin de Galle

DP1420038

Réfection de toiture à

l'identique

Accordé le 23/07

Antonietta ROSSI

17 chemin de Galle

DP1420039

Modification de façade

Accordé le 23/07

Joseph MARZUK

185 chemin de l'île Dalmas

DP1420040

Clôture

Accordé le 23/07

Cyril CERANTOLA

232 chemin de Pra-Paris

DP1420041

Abri de jardin accolé au

bâtiment principal

Accordé le 23/07

Christian BERTHIER

Hameau de Trucherelle

DP1420042

Remplacement d'un portail

Accordé le 25/07

Catherine FRIER

Chemin du Diday

DP1420043

Pose d'un vélux

Accordé le 23/07

Didier BARTHOD

19 lot les jardins de Noyarey

DP1420044

Piscine sécurisée

Accordé le 31/07

Makloul DOULI

29 chemin du Meney

DP1420045

Auvent

Accordé le 22/09

Eva MIGUEL et Diego

SEGURA

64 rue François Jorquera

DP1420046

Piscine

Accordé le 22/09

Gaëlle DA COSTA et Guil-

laume GAUCHÉ

261 rue Léon Porte

DP1420047

Réalisation d'un nouvel

accès sur voirie, et mise en

place d'un portail.

Classé sans suite

Gilbert HENRY

Lot Le Socrate

DP1420048

Modification de façade

Accordé le 22/09

Victor DIAFERIA

408 chemin de Pra-Paris

DP1420050

Cloture

Accordé le 22/09

PERMIS

DE CONSTRUIRE

Jennifer CHIARAMONTE et

Antonio CALABRO

421 chemin des Bauches

PC1420008

Maison de 93,19 m²

Accordé le 02/09

Cécile CATERINA et Lionel

MUGGEO

40 rue François Jorquera

PC1420009

Maison de 140 m² et 32m²

de garage

Accordé le 20/06

Cendrine BRET-DREVON et

Didier POUTEIL-NOBLE

54 chemin des la Vigne

PC1420010

Maison de 88,56 m²

Accordé le 19/06

Julien et Paul DEMAISON-

MERMET

690 avenue Saint Jean

PC1420012

Réhabilitation d'une grange

en logement

Accordé le 23/06

Commune de Noyarey

321 route de la Vanne

PC1420013

Salle Polyvalente

Accordé le 11/07

Amélie REYSSET

et Guillaume DELUNEL

119 rue François Jorquera

PC1420014

Maison de 93 m²

Accordé le 04/07

Joëlle MAES

et Arnaud CARRERE

415 chemin des Bauches

PC1420016

Maison de 107,92 m² et

17,36m² de garage

Accordé le 02/09

Charlène BRANCO

et Pedro ARAUJO FERREIRA

118 chemin de Pra-Paris

PC1420017

Maison de 130 m² et

21,6m² de garage

Accordé le 02/09

Maud CHEREL

et Alexandre TREPIER

419 chemin des Bauches

PC1420018

Maison de 108,32 m² et

garage de 17,36 m²

Accordé le 22/09

Kamilia CHERFA

et Bertrand TREPIER

417 chemin des Bauches

PC1420019

Maison de 108,32 m² et

garage de 17,36 m²

Accordé le 22/09

Grenobloise Aménagement

Foncier

441 a, b, c, d e chemin des

Bauches

PC1420020

5 logements collectifs

Refusé le 22/09

Diego SEGURA

64 rue François Jorquera

PC1420005 M01

Modification de toiture

Accordé le 08/07

NAISSANCES

autorisées à publication

Le 15 juillet 2014

Luis CLAVEL RODRIGUES

Le 1er août 2014

Charly ARNOUX

Le 2 août 2014

Noa NETO

Le 5 août 2014

Ezio STACCHETTI

MARIAGES

autorisés à publication

Le 19 juillet 2014

l'agenda

des manifestations

MARDI 11 NOVEMBRE

Pour la commémoration du centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale, la ville de Noyarey organise une cérémonie spéciale avec le concours des écoles, de l'association 'Maquette Club Vercors' ainsi que de chanteurs sur l'initiative d'Annie Henry. RDV à 9h45 sur la place Victor Jat pour une commémoration au Monument aux morts du cimetière.

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 NOVEMBRE

Salon des vins et de la gastronomie organisé par les Charpichons. Il se tiendra comme chaque année au gymnase Charles de Gaulle. Il est attendu de nombreux exposants qui vous présenteront des vins de toutes régions et des spécialités culinaires. Plus de renseignements sur le site web www.noyarey.fr

LUNDI 17 NOVEMBRE

Collecte de sang à la salle des fêtes de Veurey. De 17h à 20h.

VENDREDI 21 NOVEMBRE

Soirée conjointe : accueil des nouveaux arrivants et cérémonie de remise des prix de fleurissement. Si vous avez emménagé à Noyarey entre novembre 2013 et aujourd'hui, cette soirée est la vôtre ! Merci de vous inscrire auprès de l'accueil de la mairie (04 76 53 82 01 ou accueil@noyarey.fr). Le maire vous présentera les conseillers municipaux, les services ainsi que les associations de la ville.

DIMANCHE 23 NOVEMBRE

Bourse aux jouets au gymnase Charles de Gaulle.

29 NOVEMBRE

Loto organisé par le sou des écoles.

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

Le repas de Noël du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se tiendra le dimanche 7 décembre en salle du Grand Veymont. Sa Vice-présidente, Elisabeth Vezzu et les nouveaux membres du CCAS ont invité le musicien "Crève Cœur" à animer ce moment de chaleur et de convivialité.

VENDREDI 12 DÉCEMBRE

Apéro-concert dinatoire de Noël, avec The Raggy Jazz Band. Salle Grand Veymont. Réservations conseillées : 06 37 17 55 41.

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

Le traditionnel marché de Noël : il revient en soirée (de 16h à 22h) sur la place Victor Jat. Retrouvez de nombreux stands (métiers de bouche, artisans, associations) et la 2^e édition des Pères Noël à moto, initiative d'Yves Manificat, Nucérétais engagé pour une œuvre caritative.

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

Concert de Noël à l'église Saint-Paul. Ce grand moment est organisé par le Comité des fêtes.

MARDI 13 JANVIER 2015

Cérémonie des vœux du maire.

28 FÉVRIER 2015

Carnaval par le Sou des écoles, la Coccielle et le Mûrier.

VENDREDI 27 MARS 2015

Repas à thème du Tennis Club.